

Charte de visite

Entre les soussignés :

- La Société **Urbanis SAS**
- dont le siège social est situé **188 Allée de l'Amérique Latine 30900 Nîmes** ci-après dénommée **Urbanis**,

d'une part,

et

- Madame, Monsieur

- Adresse

- Code postal

- Ville

ci-après dénommé(e) **le Bénéficiaire**,

d'autre part.

Il a été convenu de collaborer dans les conditions suivantes :

Article 1 : Objet de la charte de visite

Conditions générales d'intervention à domicile, et en particulier les conditions spécifiques d'hygiène et de règles sanitaires (capacité à respecter les gestes barrières, distance minimale d'un mètre avec toute personne, accès à un point d'eau pour le lavage des mains, accès aux installations d'hygiène).

Article 2 : Mesures préalables à la visite

1. Le conseiller et le bénéficiaire évaluent leur état de santé. Au constat d'un symptôme (en particulier fièvre ou sensation de fièvre, toux, perte de l'odorat et/ou du goût), il informe l'autre partie de la nécessité de reporter le rendez-vous programmé.

Autodiagnostic est réalisable sur le site du Ministère des Solidarités :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/tout-savoir-sur-le-covid-19/article/est-ce-que-j-ai-le-coronavirus-429321>

2. Le bénéficiaire indique au conseiller s'il fait partie des personnes identifiées à risque. Seule une intervention **indispensable et urgente** au domicile d'une personne à risque ou malade peut être réalisée.

Liste des personnes identifiées à risque disponible sur le site du Ministère des Solidarités:

<https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/article/coronavirus-qui-sont-les-personnes-fragiles>

Pour les personnes qui se déclarent à risque ou qui ont plus de 70 ans : appliquer un protocole renforcé de distanciation plus forte (la personne fragile se confîne dans une pièce à part, ou elle fait appel si possible à un tiers pour la visite) et application stricte des gestes barrières.

3. Le conseiller Urbanis se déplace dans un véhicule individuel qui est régulièrement désinfecté et qui est équipé d'une poubelle dans laquelle les masques utilisés sont déposés.
4. Le bénéficiaire dégage tous les accès nécessaires aux pièces de la maison et à la prise de mesure (accès aux pièces de vie, aux sanitaires, aux combles/grenier, accès à la cave,...),
5. Le bénéficiaire s'assure de tenir sa famille et ses animaux de compagnie à l'écart durant la visite du conseiller.

Article 2 : Gestes barrières avant, pendant et après la visite

- Le conseiller prévient le bénéficiaire de son arrivée par téléphone pour ne pas toucher la sonnette,
- Le conseiller se lave les mains au gel hydroalcoolique,
- Le conseiller et le bénéficiaire s'équipent de leurs masques de protection respiratoire (cf. consignes d'utilisation au dos du document),
- Le conseiller laisse le bénéficiaire ouvrir et refermer l'ensemble des portes,
- Le conseiller et le bénéficiaire respectent une distance minimale d'un mètre entre les personnes à tout moment,
- Le conseiller et le bénéficiaire réalisent un lavage approfondi des mains, avant et après la visite (cf. consignes de lavage des mains au dos du document),
- Le conseiller et le bénéficiaire évitent de se toucher le visage sans nettoyage préalable des mains,
- Le conseiller et le bénéficiaire ne portent pas leur combiné de téléphone à l'oreille durant la visite,
- Après être sorti du domicile, le conseiller se lave les mains au gel hydro-alcoolique avant d'ouvrir le véhicule, puis retire le masque par les élastiques, le jette dans la poubelle du véhicule et se lave à nouveau avec le gel hydro alcoolique.
- Le conseiller et le bénéficiaire respectent les consignes émises par les autorités sanitaires.

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Article 3 : Engagement

Les deux parties conviennent, d'un commun accord, de réaliser la visite dans les conditions indiquées.

À _____, le _____

Signature Bénéficiaire

Signature Conseiller

CORONAVIRUS, PORTER EFFICACEMENT SON MASQUE POUR SE PROTÉGER DANS L'ATELIER ET SUR LE CHANTIER DU BTP



Mettre en place son masque pour une protection efficace

- 1 Se laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique.
- 2 Extraire de l'emballage uniquement le masque qui sera porté.
- 3 S'assurer que la mention imprimée sur le masque figure à l'extérieur. En absence d'indication spécifique, on applique sur le visage le côté le plus rembourré de la barrette.
- 4 Vérifier le sens du masque en plaçant la barrette nasale (si existante) sur le nez.
- 5 Tenir le masque en face du nez et de la bouche et passer les élastiques derrière la tête sans les croiser (pour les modèles « Bec de canard » et « FFP2 par pliage ») ou derrière les oreilles (selon les modèles).



Ajuster son masque pour une étanchéité efficace

- 6 Pincer la barrette nasale (si existante) avec les deux mains pour l'ajuster au niveau du nez et limiter les fuites.
- 7 Abaisser le bas du masque sous le menton. Le masque doit couvrir à la fois le nez, le menton et la bouche.
- 8 Contrôler l'étanchéité des masques FFP (pour davantage d'efficacité, il est recommandé d'être rasé) :
 - Obturer la surface filtrante avec les mains.
 - Inhaler lentement et vérifier que le masque tend à s'écraser.
 - S'il est possible d'inhaler facilement, le masque fuit.



Une fois le masque porté, ajusté et étanche

- 9 Ne plus toucher le masque avec les mains. Chaque fois que le masque barrière est touché, le porteur doit se laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique.
- 10 Éviter de baisser ou retirer le masque, notamment pour parler. Veiller à parler en maintenant le masque dans son état après sa vérification (étape n°8).



Retirer son masque avec précaution

- 11 Respecter la durée du port de masque (voir la notice du fabricant).
- 12 Retirer le masque en saisissant par l'arrière les élastiques du jeu de brides, sans toucher la partie avant du masque et le jeter.
- 13 Se laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique après le retrait du masque.

Comment se laver les mains ?

Se laver les mains à l'eau et au savon

- Pendant **30 secondes**
- Puis se sécher les mains avec une serviette propre ou à l'air libre

LES 6 ÉTAPES DU LAVAGE DES MAINS

Paume
contre
paume



Le dos
des mains



Entre
les doigts



Le dos
des doigts



Les
pouces



Le bout
des doigts
et les ongles

